

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26034**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention « Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3	Recteur de l'Académie, Chancelier des universités, Président de l'université Toulouse III

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 255 Electricite, électronique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend un parcours type « **Conception et Commande numérique des Systèmes Electriques Embarqués - Gestion de l'Energie Informatique Industrielle (CCSEE-GE2I)** » dont les activités et les compétences ou capacités attestées sont décrites ci-après.

- Conception et validation de systèmes électroniques embarqués selon le cahier des charges imposé au sein de bureaux d'études (PME et grands groupes).
- Rédaction de fiches techniques.
- Développement de bancs de test adéquats.
- Modélisation des composants et systèmes à travers différentes solutions (Matlab, Vhdl,...).
  - Concevoir un convertisseur, une alimentation permettant d'alimenter un système embarqué.
- Concevoir et réaliser un asservissement.
- Implémenter une loi de commande sur un microcontrôleur en programmation FPGA.
- Définir l'organisation des composants et des fonctions à partir de données issues de cahiers des charges détaillés (résultats de Bureau d'Etude) en vue d'une mise en œuvre.
- Effectuer des protocoles de tests pour concevoir et valider des prototypes de cartes ou des systèmes électriques.
- Exploiter les données (expertise, archivage, proposition de solutions correctives et chiffrées).
- S'approprier des techniques de communication et des outils afin de travailler en groupe sur des projets communs.
- Communiquer par oral et par écrit en anglais et français, en particulier pour être capable de rédiger des rapports techniques.
- Participer à la conduite de projets et aux choix technologiques.
  
- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

C : Industrie manufacturière

D : Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

- Assistant chef de projets ou chef de projets (bureaux d'études PME/grands groupes)
- Ingénieur d'étude sur les plateformes techniques et technologiques
- Assistant / Chargé d'affaires pour des entreprises du Génie Electrique
- Assistant / Chargé d'affaires pour des entreprises en automatique et informatique industrielle

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

H1202 : Conception et dessin de produits électriques et électroniques

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1207 : Rédaction technique

H1208 : Intervention technique en études et conception en automatisme

H2501 : Encadrement de production de matériel électrique et électronique

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le grade de licence.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée. Accords européens ou internationaux

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et article L613-4

#### Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme nationale de licence professionnelle

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>

ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

#### Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse3.fr>

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr>

<http://www.iut-tlse3.fr>

Université Toulouse III Paul Sabatier

#### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

#### Historique de la certification :

À partir de 2016, la mention « Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle » se substitue à la dénomination nationale « Electricité, Electronique ».

À partir de 2016, le parcours-type « Conception et Commande numérique des Systèmes Electriques Embarqués -Gestion de l'Energie Informatique Industrielle (CCSEE -GE2I) » se substitue à la spécialité « Conception et commande de systèmes électriques embarqués ».

**Certification précédente :** Electricité et électronique option conception et commande de systèmes électriques embarqués